

Paris, le 18 février 2025

## **L'UMIH présidée par Thierry Marx devient membre associé de Prévention & Modération**

*À l'occasion du Salon International de l'Agriculture 2025, Prévention & Modération (PM) et l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) annoncent la signature d'une convention faisant de l'UMIH un membre associé de PM.*

La signature de la convention aura lieu sur le stand des Brasseurs de France le 25 février à 11h00 en présence des président(e)s des deux structures et de leurs adhérents.

### **Ensemble pour une prévention renforcée**

Par cette signature, les deux structures renforcent leur engagement commun en faveur de la consommation modérée et de la prévention des comportements à risque liés à une surconsommation d'alcool.

Avec cette convention, PM et l'UMIH s'engagent à :

- Promouvoir une consommation modérée
- Sensibiliser le grand public sur les comportements à risque
- Encourager les pratiques responsables dans les bars, les cafés et les établissements de nuit

### **Une formation en ligne pour les acteurs des festivals**

Pour illustrer cette collaboration, les deux organisations annoncent la création d'une formation en ligne innovante destinée aux organisateurs de festivals, à leurs barmen et à leurs bénévoles.

Cette formation, disponible au printemps 2025, inclura :

- Des modules interactifs pour apprendre à repérer et prévenir les comportements à risques
- Des recommandations pour mettre en place des dispositifs de sécurité et de modération

**Thierry Marx, président de l'UMIH**, souligne :

*« Ce partenariat avec Prévention & Modération traduit notre engagement commun à allier convivialité et responsabilité. Issue de l'expertise de l'UMIH, la formation en ligne est une avancée majeure pour outiller les organisateurs de festivals face aux enjeux de la consommation d'alcool dans les festivals. »*

**Agnès d'Anthonay, présidente de Prévention & Modération**, ajoute :

*« En accueillant l'UMIH comme membre associé, nous renforçons notre capacité d'action collective. Ensemble, nous œuvrons à ancrer durablement les pratiques de consommation responsable, en particulier dans les moments festifs. »*

### **À propos de Prévention & Modération**

Prévention & Modération est l'association fondée en 2019 par les filières de producteurs de boissons alcoolisées (Brasseurs de France, Fédération Française des Spiritueux et Fédération Française des Vins d'Apéritif) pour promouvoir la consommation responsable, notamment via les repères de consommation à moindre risque de Santé Publique France, mais aussi pour prévenir les comportements à risque avec nos associations partenaires (Prévention Routière, SAF France) ou des actions menées en notre nom propre. <https://www.preventionetmoderation.org/>

### **À propos de l'UMIH**

Fédérant 71% des entreprises syndiquées indépendantes, l'UMIH est le premier syndicat patronal du secteur café, hôtel, restaurant et discothèques et l'un des plus importants syndicats patronaux français. L'UMIH est présente et active dans tous les départements français, en métropole et en outre-mer, avec plus de 2 000 élus et 300 collaborateurs qui assurent au quotidien la promotion et la défense des professionnels.

[www.umih.fr](http://www.umih.fr)

### **Contacts presse**

Prévention & Modération : Delphine Sebah – 06 13 59 45 82 / [delphine@stefiz.com](mailto:delphine@stefiz.com)

UMIH : Ophélie Rota - 06 82 82 95 82 / [communication@umih.fr](mailto:communication@umih.fr)